

54^e CONSEIL DIRECTEUR

67^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 28 septembre au 2 octobre 2015

CD54.R4
Original : anglais

RÉSOLUTION

CD54.R4

ÉLECTION DE TROIS ÉTATS MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF AU TERME DES MANDATS DU CANADA, DE LA JAMAÏQUE ET DU PARAGUAY

LE 54^e CONSEIL DIRECTEUR,

Ayant présents à l'esprit les dispositions des articles 4.D et 15.A de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé ; et

Considérant qu'Antigua-et-Barbuda, l'Argentine et le Chili ont été élus pour faire partie du Comité exécutif au terme des mandats du Canada, de la Jamaïque et du Paraguay,

DÉCIDE :

1. De déclarer qu'Antigua-et-Barbuda, l'Argentine et le Chili ont été élus pour faire partie du Comité exécutif pour une période de trois ans.
2. De remercier le Canada, la Jamaïque et le Paraguay pour les services rendus à l'Organisation au cours des trois dernières années par leurs représentants au sein du Comité exécutif.

Annexe

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF
de septembre 1993 à septembre 2017

PAYS	2016 à 2017	2015 à 2016	2014 à 2015	2013 à 2014	2012 à 2013	2011 à 2012	2010 à 2011	2009 à 2010	2008 à 2009	2007 à 2008	2006 à 2007	2005 à 2006	2004 à 2005	2003 à 2004	2002 à 2003	2001 à 2002	2000 à 2001	1999 à 2000	1998 à 1999	1997 à 1998	1996 à 1997	1995 à 1996	1994 à 1995	1993 à 1994
Antigua-et-Barbuda																								
Argentine																								
Bahamas																								
Barbade																								
Belize																								
Bolivie																								
Brésil																								
Canada																								
Chili																								
Colombie																								
Costa Rica																								
Cuba																								
Dominique																								
El Salvador																								
Équateur																								
États-Unis d'Amérique																								
Grenade																								
Guatemala																								
Guyana																								
Haïti																								
Honduras																								
Jamaïque																								
Mexique																								
Nicaragua																								
Panama																								
Paraguay																								
Pérou																								
République Dominicaine																								
Saint-Kitts-et-Nevis																								
Saint-Vincent-et-les-Grenadines																								
Sainte-Lucie																								
Suriname																								
Trinité-et-Tobago																								
Uruguay																								
Venezuela																								

(Cinquième réunion, le 30 septembre 2015)